



Coronavirus et télétravail : la crise comme amorce d'un nouveau rapport au monde professionnel ?

Michel Lallement

► To cite this version:

Michel Lallement. Coronavirus et télétravail : la crise comme amorce d'un nouveau rapport au monde professionnel ?. 2020. hal-02573852

HAL Id: hal-02573852

<https://hal-cnam.archives-ouvertes.fr/hal-02573852>

Preprint submitted on 14 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Coronavirus et télétravail :
la crise comme amorce d'un nouveau rapport au monde professionnel ?**

Michel Lallement (Cnam, Lise-CNRS, Paris)

Un des effets de la crise pandémique imputable au covid-19 a été l'assignation à domicile de près de la moitié de l'humanité. Un tel scénario aurait été jugé plus qu'improbable quelques mois, voire quelques semaines, avant le déclenchement des mesures de confinement. L'enfermement a eu pour conséquence d'obliger une grande partie de la population active à inventer une nouvelle façon de travailler, à laquelle la plupart des travailleurs n'étaient pas tous rompus. Les chiffres qui courent sur Internet donnent une estimation de 40 % de français actifs en situation de télétravail à l'heure du confinement. Cette expérimentation forcée a donné à l'histoire des modes d'organisation du travail un nouveau coup d'accélérateur.

Sans revenir dans le détail sur les étapes de ce que, au début des années 1980, on appelait une forme particulière d'emploi (à côté de l'intérim, du travail en régie...), je voudrais commencer par rappeler que les premières réflexions sur le sujet datent du début des années 1980, le télétravail étant alors pensé comme un outil particulièrement adapté à une politique de développement territorial. Travailler chez soi, que ce soit à temps complet ou à temps partiel, était alors regardé comme un moyen de faire vivre des espaces ruraux en voie de désertification. Les débuts de l'informatique distribuée ont pu paraître prometteurs en une période où, par ailleurs, on commence à jurer par la flexibilité comme condition de performance économique. Mais il a fallu attendre plusieurs décennies pour que la formule commence à prendre. En France, le code du travail n'intègre une définition du télétravail et n'en définit les conditions d'usage qu'en 2012. Depuis, le recours à cette forme d'organisation a connu un peu plus de succès. En 2017, 3 % des salariés français y avaient recours au moins une fois par semaine, le chiffre atteignant 10 % chez les cadres.

Le télétravail présente cette particularité majeure qu'il dissout les frontières entre espace domestique et espace professionnel, selon des modalités qui varient essentiellement selon le genre et la classe. Les différences s'expliquent par des raisons liées à la technique (type de matériel informatique possédé), aux conditions de vie (surface de logement), aux habitus de genre (les hommes s'octroient plus aisément des espaces professionnels clos au sein de leurs univers domestiques)... La crise, on le constatera probablement à la lecture des enquêtes menées sur le sujet durant la période de confinement, n'aura fait qu'amplifier, comme en d'autres domaines, des inégalités déjà existantes.

Mais le plus intéressant, pour ne pas dire le plus étonnant, à souligner à l'occasion de la promotion forcée du télétravail est ailleurs. Avec la crise du coronavirus, deux forces vives sont aujourd'hui à l'œuvre, qui pourraient complètement bousculer la figure du travail à l'avenir. La première, que je viens d'évoquer, est une sape de plus en plus profonde de l'opposition entre le professionnel et le domestique. On en sait déjà certaines conséquences, comme la propension à travailler davantage, en horaires décalés, etc. Il s'agit là surtout d'une remise en cause radicale d'un des critères retenus par la sociologie classique (à commencer par celle de Max Weber puis celle de Talcott Parsons) pour définir notre modernité, et pour définir plus exactement encore

les conditions d'efficience du capitalisme contemporain. Si la tendance au développement du télétravail se maintenait, les implications systémiques d'une telle rupture (i.e. la remise en cause de l'opposition professionnel/domestique) resteraient donc toutes entières à évaluer.

La seconde force est plus inattendue encore. Jusqu'à présent, la mobilité professionnelle, la possibilité de voyager souvent et loin, l'usage des réseaux... étaient présentés comme un privilège principalement détenu par les membres des classes supérieures, par les « grands » pour utiliser le vocabulaire de Luc Boltanski et d'Ève Chiapello qui ont théorisé l'inégale capacité des un.e.s et des autres à se mouvoir dans le monde d'aujourd'hui. Avec le coronavirus, tout s'est brusquement inversé. Les mieux dotés en ressources de tous genres sont restés confinés chez eux et ont accentué le recours au télétravail. Les autres n'ont pu techniquement profiter de cet exil de l'intérieur. Plus encore, pour assurer les fonctions les plus vitales de notre société, depuis le soin des malades jusqu'à la gestion des déchets quotidiens, la mobilité a été imposée à celle et ceux, invisibles jusque-là, sans le concours desquels le virus aurait eu complètement raison de notre vie sociale, voire de notre vie tout court. Retournement spectaculaire donc : avec l'érosion des frontières entre le domestique et le professionnel, la sédentarisation est devenue soudainement un privilège discriminant et il n'est pas exclu qu'il le demeure après que nous ayons dompté, durablement ou non, le virus qui nous a tous/tes mis à terre.

Ces quelques constats ont d'ores et déjà valeur de leviers heuristiques pour l'organisation de nos recherches futures. Déjà partiellement exploré par certains membres du Lise, un premier champ de recherche mérite plus que jamais notre attention puisqu'il invite à prendre au sérieux l'invention de nouvelles formes d'organisations et de relations de travail, et à travers elles de nouvelles figures de contrôle et d'autonomie. Un autre espace d'interrogations s'ouvre devant nous, au centre duquel se tient la question des modalités de recomposition des frontières instituées de longue date, qui opposent le travail au hors travail, le professionnel au domestique, le marchand au non marchand... Dans la perspective d'une sociologie des zones grises, un tel chantier est prometteur : il pourrait en effet nous faire passer du constat des brouillages à celui des constructions nouvelles (mentales, statistiques, juridiques...). On le constate donc : le télétravail – tout comme tous les autres faits sociaux directement concernés par la crise actuelle – est d'ores et déjà une porte d'entrée privilégiée pour mesurer la portée des mutations structurelles qui s'esquissent sous nos yeux.

Ce billet est une version française, légèrement remaniée, de celui rédigé pour le réseau *Working Futures* coordonné par Andreas Eckert, Lisa Herzog et Bénédicte Zimmermann au [Wissenschaftskolleg de Berlin](https://www.wissenschaftskolleg-berlin.de/)